

Le 20 mai 2020

Objet: Prolongation de la fermeture des écoles

Chers parents, tutrices et tuteurs,

Je vous écris pour donner suite à l'annonce du ministre de l'Éducation Stephen Lecce quant à la décision du gouvernement de l'Ontario de prolonger la fermeture des écoles jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

Au Conseil scolaire catholique MonAvenir, cette directive signifie que toutes les écoles et les services de garde au sein des écoles resteront fermés. Ceci étant dit, l'apprentissage à distance se poursuit, selon la pratique mise en place depuis le 6 avril dernier. Merci de vous assurer que votre enfant continue de suivre l'enseignement qui lui est offert.

En pièce jointe, vous trouverez également une lettre de la part du ministre Lecce, qui dresse les grandes lignes de plusieurs initiatives qui seront mises en œuvre au sein des conseils scolaires durant l'été 2020. Le Csc MonAvenir est en attente de précisions ministérielles et vous reviendra avec les modalités des services et programmes qui seront offerts durant la période estivale.

Plusieurs familles ont demandé de visiter leur école pour récupérer les effets personnels de leur(s) enfant(s). Les élèves ont également entre les mains des manuels scolaires et/ou des livres de la bibliothèque qui devront être retournés à l'école.

Au courant de la semaine prochaine, votre direction d'école communiquera avec vous pour vous faire part de l'horaire et des consignes à suivre pour venir chercher ces items personnels. Nous vous faisons le rappel qu'il faudra assurer le respect des mesures de distanciation sociale lorsque vous serez invité à visiter l'école de votre enfant.

Il se pourrait que votre famille ait profité d'un prêt d'équipement informatique pour que votre enfant puisse participer pleinement aux activités d'apprentissage à distance. Cet équipement devra être retourné à l'école et ceci se fera au cours du mois d'août 2020. Ceci permettra aux élèves de prendre part aux activités éducatives à distance offertes durant l'été. Un calendrier de retour des équipements sera donc communiqué à une date ultérieure.

La santé des élèves, de leurs parents et des membres du personnel demeure notre priorité.

Chaque école devra respecter les directives de son bureau de santé local lors de l'élaboration de son plan d'accès à l'école.

Je tiens à vous remercier de votre soutien et de votre compréhension durant cette période de transition.

Veuillez agréer, chers parents, tutrices et tuteurs l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le directeur de l'éducation,



André Blais

Cc : Conseillers scolaires

p.j. : Lettre du ministre de l'Éducation en date du 19 mai 2020